

TARIFS ET COTISATIONS

ADHESION	Montant / an
Cotisation individuelle annuelle	40,00 €

FORMATION MUSICALE (cours collectif de 1h00)	Montant / mois
Eveil Musical (45mn)	30,00 €
Initiation	35,00 €
Formation Musicale (du 1er au 3ème cycle)	
Solfège Ados Adultes	

INSTRUMENTS	Montant / mois
Instrument + Formation Musicale (cours individuel de 20 à 45 mn suivant niveau +cours collectif de 1h00)	70,00 €
Formule loisirs (cours individuel de 30 mn sans cours de Formation Musicale)	
Cours de chant (cours individuel de 30 mn)	
Ateliers (orchestre, Musiques Actuelles)	Gratuit

DANSE (cours de 45 mn à 1h30 suivant niveau)	Montant / mois
Eveil corporel (3 ans)	30,00 €
Eveil à la danse (4-5 ans)	35,00 €
Initiation (6 ans)	
Danse classique - Néo classique - Classique Lyrical	
Jazz contemporain	
Contemporain lyric	
Barre à terre	
Pilâtes	
Stretching	

ACTIVITES	Montant / mois
Théâtre	35,00 €
Ateliers (Progressing ballet technique - Répertoires) sans adhésion	10,00 €
Ateliers (parents enfants danse) sans adhésion	15,00 €

Conditions générales

Conformément aux statuts et au règlement intérieur (documents disponibles sur demande)

Adhésion annuelle

La cotisation individuelle annuelle est obligatoire et doit être versée lors de l'inscription.

Cotisations mensuelles

1. Les cotisations doivent être versées mensuellement au début de chaque mois :

Privilégier dans la mesure du possible le paiement par virement sur 10 mois (un échancier peut-être proposé sur 12 mois, voir avec le secrétariat).

2. Une remise de 50 % est appliquée uniquement sur les cours collectifs et à partir du second cours collectifs au sein d'une même famille.

3. Une remise de 50 % est appliquée à partir du second cours individuel pour un même élève.

En cas de non paiement, le recouvrement des cotisations dues sera réalisé par une société de recouvrement et les frais connexes seront imputés aux débiteurs.

Cours - Scolarité

Les jours des cours dispensés sont répertoriés dans un calendrier spécifique à l'école.

Association "Ecole de Musique et de Danse Ars-sur-Moselle"

Registre des associations Tribunal d'Instance de Metz n°CXII n°9 - Agrément Jeunesse et Education Populaire n° JEP-05-67

Salle Gustave Charpentier - 1, rue du Moulin - 57130 ARS-SUR-MOSELLE - Tél. : 03-87-60-63-11

emd.ars@wanadoo.fr - www.emdars.fr